



INSTITUTION
SAINTE-MARIE
ECOLE • COLLÈGE • INTERNAT

ECOLE SAINTE-MARIE

15 Rue du Lutzelbach - 68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 60 29 - ✉ ecole.stemarie.ribeauville@gmail.com



Contrat de scolarisation

Année Scolaire 2026 / 2027

Mme – M.

Parents de l'élève scolarisé en classe de

L'école Sainte Marie de Ribeauvillé, sous tutelle des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé ouvert à tous, a pour ambition :

- ✓ d'assurer la scolarité de l'enfant en organisant son enseignement selon les dispositions du contrat d'association avec l'Etat,
- ✓ de promouvoir l'éducation globale du jeune dans sa dimension religieuse et dans sa dimension humaine,
- ✓ de permettre à chacun d'acquérir compétence, autonomie, sens des responsabilités, respect et ouverture aux autres.

Conformément à ce projet, l'Ecole s'engage à donner à l'élève l'enseignement et l'éducation pour lesquels ils sollicitent son inscription.

En contrepartie du service rendu par l'établissement scolaire, les parents (ou tuteurs), en qualité de premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, s'engagent :

- ✓ en accord avec le projet éducatif de l'établissement, à le soutenir, le respecter et le faire respecter par l'enfant,
- ✓ à respecter et faire respecter par l'enfant le règlement intérieur,
- ✓ à s'acquitter la contribution des familles.

L'accord des parents, l'accord personnel et libre du jeune à l'Esprit et au Projet de l'Etablissement sont indispensables à l'admission. En conséquence, l'admission est un engagement à respecter l'Ecole Ste Marie, la communauté éducative et toutes les actions éducatives menées.

La non-exécution, par l'une ou l'autre partie, des obligations nées du présent contrat de scolarisation emportera sa résiliation.

Le présent contrat cessera de produire tout effet de droit à la fin de l'année scolaire et devra être renouvelé pour reconduire la scolarité.

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"

Personne ayant l'autorité parentale Lien de parenté : ☐ Père - ☐ Mère - ☐ Date : Signature :	Autre personne ayant l'autorité parentale Lien de parenté : ☐ Père - ☐ Mère - ☐ Date : Signature :	Le chef d'établissement : Date : 27 juin 2026  Anne THOMANN-REMOND
--	--	---